

# Consolider le succès du retour d'une espèce emblématique : l'animation du Groupe National Bouquetin



## Parc national de la Vanoise

En 2011, la France s'est dotée d'une nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), qui « vise à préserver, restaurer et accroître la diversité du vivant » sur l'ensemble du territoire national. Le réseau des 10 parcs nationaux français, fédéré par Parcs nationaux de France, constitue un élément essentiel de la politique nationale de protection de la nature. Les actions des établissements des parcs nationaux sont en étroite adéquation avec les 20 objectifs de la SNB, et ils sont de fait des acteurs incontournables en matière de biodiversité.

### Le projet d'un coup d'œil

A la création du Parc national de la Vanoise, en 1963, une trentaine de Bouquetins subsistaient dans les Alpes françaises. Aujourd'hui, la population compte plus de 10 000 individus. Le parc national a été, dès le début, impliqué dans les projets de réintroduction de cet animal emblématique, en Vanoise d'abord, puis dans divers sites des Alpes. Depuis 1993, à la demande du ministère de l'environnement, l'établissement coordonne le Groupe National Bouquetin, un groupe d'experts qui élabore la stratégie nationale de réintroduction et apporte un appui méthodologique aux opérations de réintroductions menées dans les divers massifs alpins ou pyrénéens.



Le Parc national de La Vanoise contribue aux objectifs de la SNB

Le Groupe National Bouquetin permet de mieux coordonner et ainsi de renforcer l'efficacité des opérations de réintroduction du Bouquetin à l'échelle nationale, contribuant ainsi à la conservation de l'espèce sur le long terme.

Le Groupe National Bouquetin offre aussi un appui technique pour la réintroduction du Bouquetin ibérique dans les Pyrénées, transposant et mutualisant ainsi l'expérience acquise sur le Bouquetin des Alpes à une autre espèce et à un autre massif.



Ainsi, en animant le Groupe National Bouquetin, le Parc national de la Vanoise, contribue à « **préserver les espèces et leur diversité** » (Objectif 4 de la SNB) ainsi qu'à « **améliorer l'expertise afin de renforcer la capacité à agir et à anticiper en s'appuyant sur toutes les connaissances** » (Objectif 19 de la SNB).



Les parcs nationaux, une expertise reconnue en matière de biodiversité.

Les opérations de réintroduction nécessitent la capture de certains individus qui font alors l'objet d'un bilan de santé approfondi.

Le bouquetin des Alpes est une espèce emblématique de la haute montagne qui a été réintroduite en France à partir des populations du Parc national italien du Gran Paradiso.